



ETUDE ECONOMIQUE CONSEIL

NIGER

ÉTUDE DIAGNOSTIC DU DISPOSITIF DE SUIVI/ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Étude réalisée par Jean-Claude Kessous et Daniel Boutaud d'EEC Canada avec la collaboration de M. Idrissa Alichina Kourgueni, consultant national

Septembre 2002

La présente étude a été financée par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI). Les données, les analyses et les opinions présentées dans ce rapport sont de la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien celle de l'ACDI.

TABLE DES MATIÈRES

1	La Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Niger	1
1.1	Historique du processus de la SRP	1
1.2	Rappel des objectifs de la SRP et des principaux axes prioritaires.....	2
1.3	Dispositif de suivi/évaluation prévu.....	3
1.4	Principaux acteurs impliqués	5
1.5	Indicateurs de suivi retenus	7
1.6	État de mise en oeuvre/fonctionnalité.....	7
2	Analyse diagnostique	8
2.1	Représentativité.....	8
2.1.1	Participation de la société civile, de l'administration et des partenaires au développement	8
2.1.2	Intégration sectorielle	8
2.2	Capacités.....	9
2.2.1	Capacités effectives versus potentielles.....	9
2.2.2	Ressources effectives	11
2.2.3	Instrumentation.....	12
2.3	Fonctionnalité du système	13
2.3.1	Architecture du dispositif	13
2.3.2	Appropriation/internalisation	13
2.3.3	Articulation entre mise en œuvre et suivi/évaluation	14
2.3.4	Définition des rôles	14
2.3.5	Planification des calendriers.....	15
2.3.6	Rivalités	15
2.4	Indicateurs	16
2.4.1	Adéquation/fiabilité des indicateurs	16
2.5	Interventions des bailleurs	17
2.5.1	Initiatives de renforcement en cours.....	17
2.5.2	Coordination des bailleurs	18
3	Bilan des forces et faiblesses	19
4	Besoins d'appui	22
	Annexe	



Liste des sigles

CNS:	Comité National de la Statistique
DSEP:	Direction du Suivi et de l'Évaluation des Programmes et Projets
DEP:	Direction de l'Évaluation et de la Programmation
DSCN:	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
FMI:	Fonds Monétaire International
MDA:	Ministère du Développement Agricole
MEB:	Ministère de l'Éducation de Base
MFE:	Ministère des Finances et de l'Économie
MHELCD:	Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
MSP:	Ministère de la Santé Publique
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
PCLP:	Programme Cadre de Lutte contre la Pauvreté
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSTE:	Pays Pauvres Très Endettés
RGP/H :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIRP:	Système d'Information sur la Réduction de la Pauvreté
SRP:	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SSN:	Système Statistique National



1 La Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Niger¹

1.1 Historique du processus de la SRP

L'éligibilité du Niger à l'initiative PPTTE a débuté en 2000 par l'élaboration d'un document intérimaire de réduction de la pauvreté. La présentation de ce document aux institutions de Bretton-Woods et son approbation par ses dernières ont permis aux autorités nigériennes d'être éligibles dès décembre 2000 à l'initiative renforcée de réduction de la dette. En février 2001, les travaux d'élaboration du document complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) ont officiellement démarré avec la tenue d'un atelier national. Ces travaux se sont échelonnés sur une période de 10 mois répondant ainsi aux intentions des autorités de le présenter aux conseils d'administration de la Banque Mondiale et du FMI avant la fin de l'année 2001. A cet égard, dès le mois de mars 2001, un dispositif institutionnel rattaché au Cabinet du Premier Ministre a été mis en place avec comme point d'ancrage un Secrétariat Permanent qui s'est d'abord attelé à concevoir une méthodologie de travail. Cette dernière a reposé sur une approche participative qui a pris appui sur :

- la constitution de 11 groupes thématiques, regroupant des cadres-spécialistes de différents domaines et provenant de toutes les composantes de la société (administration, assemblée nationale, secteur privé, société civile, université, organisations paysannes, partis politiques, associations, syndicats, et partenaires au développement);
- l'organisation de plusieurs séries de réunions et rencontres de travail dans le cadre des différents comités du dispositif institutionnel;
- des rencontres avec des partenaires nationaux et extérieurs.

Un plan de participation a été élaboré par le Secrétariat Permanent avec pour objectif principal d'informer et de sensibiliser les acteurs, les intervenants et les populations sur les différents aspects de la SRP. Le plan de participation a eu pour support un plan de communication qui a permis d'assurer une large diffusion de toutes les actions menées au cours du processus d'élaboration du document.

La version préliminaire de la SRP complète fut discutée et la stratégie finalisée lors d'un atelier national qui s'est tenu à Niamey vers la fin novembre 2001. Le document final a été adopté par le Gouvernement en Conseil des Ministres le 15 janvier 2002 et approuvé par les Conseils d'Administration de la Banque Mondiale et du FMI, respectivement les 07 et 08 février 2002 à Washington.

L'élaboration de la SRP est le résultat d'un processus consultatif qui a capitalisé sur les leçons apprises des expériences passées et notamment de la préparation d'un programme de réduction de la pauvreté en collaboration avec le PNUD. En effet, dans le milieu des années 1990, le gouvernement du Niger s'était engagé à faire de la stratégie de développement humain durable et de la réduction de la pauvreté un axe central de sa politique de développement. En 1997, les autorités avaient élaboré et commencé à mettre en

¹ Les travaux de collecte d'information et les entrevues au Niger ont été réalisés en mai et juin 2002



oeuvre un Programme Cadre de Lutte contre la Pauvreté (PCLP) s'appuyant également sur une approche participative. Ce programme reçut l'adhésion d'un nombre important de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux lors d'une Table ronde tenue à Genève en 1998. La mise en oeuvre du PCLP était une avancée significative mais n'était pas accompagnée de mesures, d'allègement de la dette, permettant d'avoir un levier significatif sur la réduction de la pauvreté.

1.2 Rappel des objectifs de la SRP et des principaux axes prioritaires

D'une manière générale, la SRP du Niger vise une amélioration du niveau et des conditions de vie des populations les plus pauvres. La finalité, à ce niveau, est de ramener à au moins 50% le nombre de pauvres d'ici 2015. La réalisation de cet objectif global est assorti d'un certain nombre d'objectifs intermédiaires liés aux quatre axes stratégiques de la SRP à savoir : (i) la création d'un cadre macro-économique stable, (ii) le développement des secteurs productifs, (iii) l'accès des pauvres aux services de base et (iv) la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Plus précisément, par rapport au **cadre macro-économique**, il s'agira :

- d'accélérer la croissance et préserver la stabilité économique à moyen et long terme;
- d'améliorer le niveau de revenu et les conditions de vie des populations surtout en milieu rural.

En ce qui concerne **le développement des secteurs productifs**, il s'agira :

- d'assurer la sécurité alimentaire par le développement intégré des ressources naturelles;
- de lutter contre la désertification et préserver l'environnement;
- de réduire les fluctuations et accroître les revenus des populations.

Par rapport à **l'accès des pauvres aux services de base**, il s'agira :

- d'améliorer le niveau global de l'éducation et l'état de santé de la population;
- d'augmenter l'accès des populations surtout rurales à l'eau potable par le renforcement des capacités de mobilisation de l'eau pour la production et les besoins domestiques;
- d'améliorer le cadre de vie des populations aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Enfin, pour ce qui est de **la bonne gouvernance et du renforcement des capacités humaines et institutionnelles**, il s'agira :

- d'améliorer la gestion des affaires publiques;



- de lutter résolument contre la corruption;
- et d'engager une véritable décentralisation locale à travers la communalisation.

1.3 Dispositif de suivi/évaluation prévu

Le document complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté donne peu d'informations sur le dispositif de suivi/évaluation qui sera mis en place sauf pour préciser que ce dispositif prendra ancrage sur le mécanisme institutionnel créé pour la préparation de la SRP. Placé sous l'autorité du Premier Ministre, ce dispositif comprend :

Au niveau central

- un comité de pilotage;
- un comité État donateurs;
- un comité de concertation et de dialogue internes;
- un secrétariat permanent.

Au niveau régional et sous régional

- un comité de pilotage au niveau de chaque région; et
- un comité de concertation et de dialogue internes au niveau de chaque arrondissement.

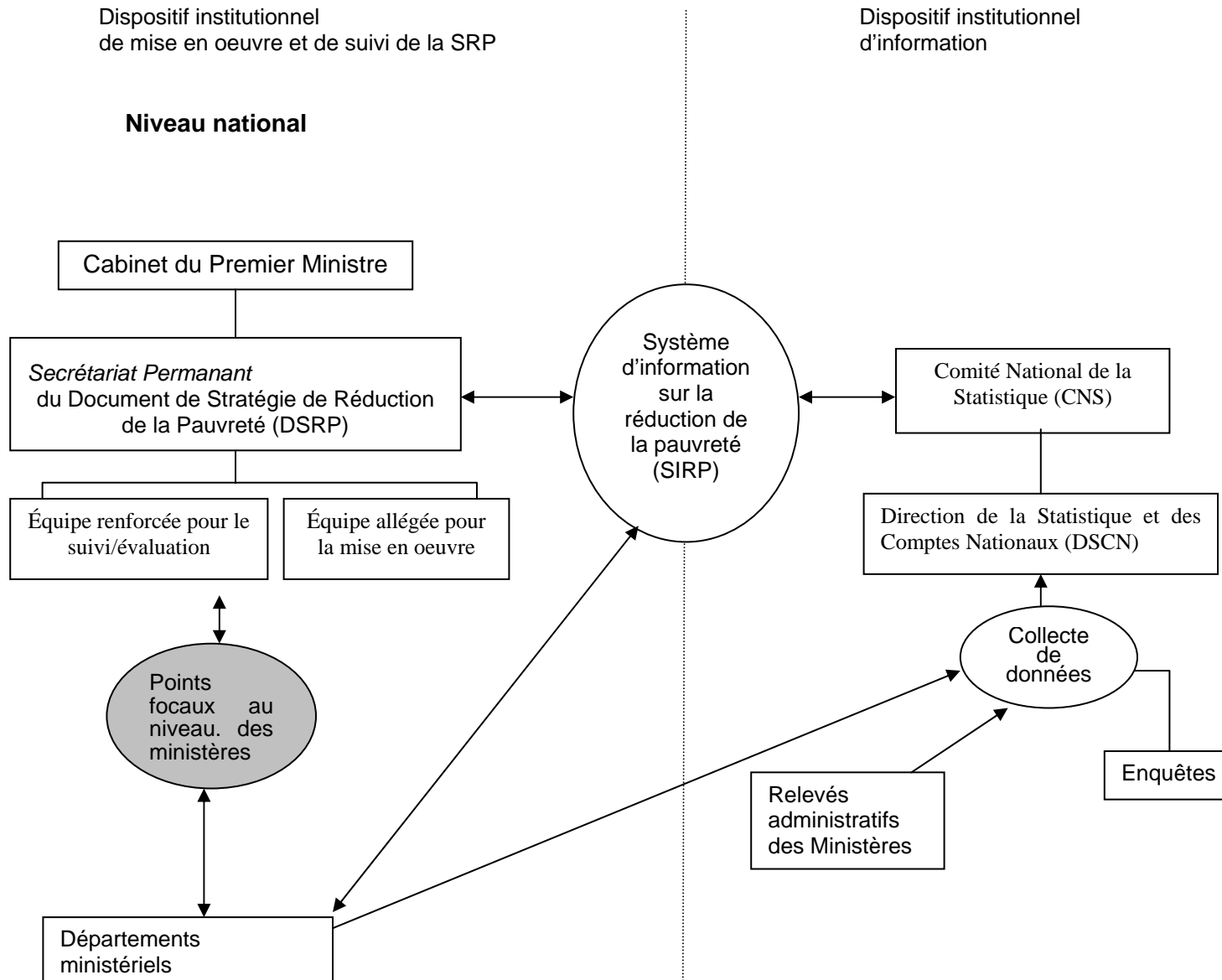
Toujours selon le document de la SRP, le dispositif de suivi/évaluation s'appuiera sur la mise en place d'un Système d'Information sur la Réduction de la Pauvreté (SIRP). L'objectif principal de ce système sera d'améliorer les connaissances sur les conditions de vie des populations et le phénomène de la pauvreté au Niger. Ce système sera alimenté par les bases de données socio-économiques déjà existantes ainsi que par des nouvelles enquêtes et études. Le SIRP s'appuiera sur le système d'information existant, c'est donc dire que la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux de même que certains ministères sectoriels seront appelés à jouer un rôle de premier plan. Toujours selon la SRP, c'est le Comité National de la Statistique (CNS)² qui une fois redynamisé et renforcé aurait pour fonction d'animer et de coordonner les travaux du SIRP.

L'ensemble du dispositif tel que décrit dans la SRP est illustré ci-après.

² Le CNS est l'organe en charge de la coordination du système statistique national.



NIGER / DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI ÉVALUATION DU CSLP



Dans les faits, lors du passage de la mission, l'architecture du dispositif de suivi et son intégration institutionnelle faisait toujours l'objet de discussions et aucune décision définitive n'avait été encore prise concernant l'approche et la démarche à privilégier. D'autres options étaient également envisagées et notamment celles visant à intégrer le dispositif de suivi/évaluation de la SRP dans d'autres structures telles que :

- la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (option privilégiée par l'Union Européenne);
- la Direction du Suivi et de l'Évaluation des Programmes (DSEP) et Projets du Ministère des Finances et de l'Économie;
- l'Observatoire de la Pauvreté et du Développement Humain Durable (option privilégiée par le PNUD mais dont l'étude de faisabilité n'était toujours pas complétée).

Il semble depuis lors que les autorités aient avancé dans leur réflexion puisque, suite à une réunion tenue au mois de juin 2002, il a été décidé de loger la cellule de suivi/évaluation au Secrétariat Permanent de la SRP directement sous la tutelle du Premier Ministre. C'est donc l'option contenue dans la SRP finale qui aura été retenue. Cette cellule aura pour mission principale de coordonner les activités de suivi/évaluation en s'appuyant sur le système statistique actuel ainsi que sur les Directions des Études et de la Planification des différents ministères.

1.4 Principaux acteurs impliqués

Pour ce qui est du dispositif de suivi, la SRP n'identifie pas de manière explicite quels seront les acteurs impliqués. Toutefois d'après les informations recueillies sur le terrain, l'on peut présumer que le dispositif de suivi réunira les acteurs suivants :

- les acteurs du système statistique national;
- les DEP des ministères techniques et notamment, compte tenu des orientations stratégiques de la SRP, les DEP des ministères suivants : Finances et Économie (MF/E), Éducation de Base (MEB); Santé Publique (MSP); Développement Agricole (MDA); Hydraulique, Environnement et Lutte Contre la Désertification (MH/E/LCD); et
- la société civile.

Le Système Statistique National

Le Système Statistique National est composé: (i) au niveau central, de la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux rattachée au Ministère des Finances et de l'Économie, (ii) au niveau sectoriel, des services décentralisés rattachés à divers ministères techniques, organismes et entreprises publiques et parapublics, (iii) au niveau déconcentré, des services



départementaux statistique³. L'ensemble est supervisé par un Conseil National de la Statistique.

Les ministères techniques

En matière de suivi évaluation, la situation est plus hétérogène puisque l'on dénombre les acteurs suivants :

- au Ministère des Finances et de l'Économie, une Direction du Suivi et de l'Évaluation des Programmes et Projets (DSEP). De création récente, la DSEP a pour missions de (i) promouvoir le développement des capacités institutionnelles en matière de suivi/évaluation des programmes et projet et (ii) de mettre en place un système national d'information en matière de suivi/évaluation des programmes et projets en rapport avec les ministères techniques et les bailleurs de fonds. Pour le moment les attributions de la DSEP n'ont pas encore été définies ce qui handicape cette structure dans ses relations avec les autres ministères techniques.
- dans les ministères sectoriels : les Directions de l'Évaluation et de la Programmation (DEP). Ces DEP, de création récente⁴, ont pour fonction de recueillir et d'analyser les données sur les projets et programmes afin d'en faire le suivi et l'évaluation. Au niveau déconcentré, chaque ministère dispose de directions départementales.

La société civile

Au Niger, la société civile est relativement jeune, peu organisée et peu expérimentée. Le plus souvent, les ONG sont dirigées par d'anciens fonctionnaires peu habitués à assumer un rôle de contre-pouvoir. Concernant la participation de la société civile, il est de l'intention des autorités nigériennes de donner au suivi/évaluation un caractère tout aussi participatif que celui qui a marqué l'élaboration de la SRP. À cet égard, elles ont l'intention d'organiser, conjointement avec la société civile, un atelier qui devrait lui permettre de mieux appréhender son rôle dans la mise en oeuvre et le suivi/évaluation de la SRP.

Autres acteurs potentiels

A ce titre, il de souligner la présence du réseau Nigérien de Suivi et Évaluation qui œuvre pour le renforcement des capacités nationales par l'échange d'expérience, la formation et l'appui conseil. Dans ce sens, plusieurs groupes thématiques ont été constitués pour réfléchir sur le suivi/évaluation dont un groupe spécifique sur le suivi/évaluation de la pauvreté. Ce groupe travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat Permanent du DRSP.

³ Il y a des services départementaux statistiques dans chacun des huit départements du Niger, mais ils n'ont aucune relation hiérarchique avec la DSCN.

⁴ Leur création remonte à deux ans.



1.5 Indicateurs de suivi retenus

Le document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté propose un noyau d'indicateurs subdivisés en quatre grandes catégories correspondant à autant d'axes stratégiques de la SRP. Ce noyau d'indicateurs est présenté en annexe 1 dans un tableau précisant à la fois leur nature (inquantitatif, processus, résultat), leur fréquence ainsi que les institutions en charge de leur production.

Il convient de préciser que le choix de ces indicateurs n'est pas définitif et que cette liste est appelée à changer. Outre les problèmes liés aux capacités techniques des différentes structures responsables de les produire, un consensus n'a pas été encore dégagé quant au type, à la périodicité et le niveau de désagrégation de ces indicateurs. Par ailleurs, il semblerait que certains indicateurs de nature plus qualitative n'aient pas été pris en compte. Le Gouvernement du Niger souhaiterait pouvoir arriver à un groupe d'indicateurs qui ferait l'unanimité de toutes les parties prenantes incluant les bailleurs de fonds mais pour le moment cet exercice reste à finaliser.

1.6 État de mise en oeuvre/fonctionnalité

Lors du passage de la mission en juin 2002, la mise en oeuvre de la SRP avait démarré car celle-ci prend en compte les programmes déjà en cours et que certaines initiatives étaient déjà lancées notamment le Programme Spécial du Président de la République⁵. Pour les nouveaux projets et programmes, les autorités nigériennes avaient l'intention d'organiser en octobre/novembre 2002, un forum de donateurs dans le but de mobiliser des ressources supplémentaires le financement de la SRP.

⁵ Le Niger a bénéficié en 2001 d'environ 8,8 milliards de Fcfa au titre de l'assistance intérimaire dans le cadre de l'initiative PPTE. Ces ressources régulièrement versées dans un compte spécial ouvert à la BCEAO ont servi à financer un programme spécial de réduction de la pauvreté, lancé au début de l'année 2001 sur l'initiative du Président de la République.



2 Analyse diagnostique

2.1 Représentativité

2.1.1 *Participation de la société civile, de l'administration et des partenaires au développement*

L'élaboration de la SRP a été le résultat d'un processus de consultation intensif, faisant intervenir toutes les composantes de la sociétés à savoir: l'administration, l'assemblée nationale, le secteur privé, la société civile, l'université, les organisations paysannes, les partis politiques, les syndicats et les partenaires au développement. Onze groupes thématiques ont été formés en charge de la préparation des diagnostics et stratégies relatifs aux différentes thématiques de la SRP. Dans un souci de promouvoir la plus large participation possible, le Secrétariat permanent a initié plusieurs séries de rencontres d'informations et d'échanges sur le processus d'élaboration et le contenu de la SRP avec les différents acteurs concernés afin de prendre en compte les spécificités locales et régionales dans la formulation de la stratégie. De l'avis des principaux partenaires au développement rencontrés, le processus participatif a été mené de manière satisfaisante, avis également partagé par les représentants de la société civile et plusieurs ministères techniques qui ont reconnu avoir collaboré pleinement aux différents groupes thématiques.

Pour ce qui concerne le dispositif de mise en oeuvre et de suivi/évaluation de la SRP, la composition et modalités de fonctionnement de ce dernier n'étaient toujours pas connus lors du passage de la mission et il est n'est donc pas possible pour le moment de porter un jugement sur son degrés de représentativité. Cependant, de l'avis des différents commentaires recueillis, il est dans l'intention des autorités nigériennes de lui donner la représentativité la plus large possible afin de garantir la transparence des décisions prises, d'améliorer la responsabilisation des acteurs et de faciliter l'appropriation de la stratégie par les populations.

Pour les responsables du secrétariat permanent, d'autres études seraient nécessaires pour pouvoir mieux définir l'architecture du dispositif de suivi/évaluation de la SRP, établir sa composition et statuer sur les relations organisationnelles et opérationnelles qui devraient régir son fonctionnement. Un appui des bailleurs de fonds était souhaité dans ce sens notamment de la part de la coopération canadienne.

2.1.2 *Intégration sectorielle*

Bien que La DRSP complète soit un document fédérateur, prenant en considération la pauvreté dans toutes ses dimensions, les stratégies sectorielles des ministères restent à affiner exception faite du Ministère de l'éducation de base qui dispose déjà d'un programme de développement décennal. En termes de suivi/évaluation, la question reste à savoir comment cette intégration sectorielle se traduira dans les faits et quels seront les mécanismes de communication intra et inter ministériel à mettre en place. La Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN) n'a pas de points focaux dans les ministères et donc pas de liaisons qui permettent d'harmoniser les approches et les besoins d'information. Il convient de préciser également que jusqu'à peu, les cellules statistiques



régionales n'étaient pas sous la tutelle de la DSCN ce qui fait que celle-ci n'avait aucune emprise sur les structures déconcentrées. Il semblerait que ce problème ait été réglé puisque depuis peu, les services régionaux du plan sont aussi à la disposition de la DSCN au même titre que les autres directions centrales.

2.2 Capacités

Dans la perspective de la mise en œuvre de la SRP, les autorités nigériennes n'ont pas procédé de façon spécifique à un diagnostic des capacités nationales de suivi/évaluation. Il y a cependant chez les responsables que nous avons rencontrés une prise de conscience et une sensibilisation en regard de cette thématique et nous en voulons pour preuves l'amorce de diagnostics des capacités récemment entreprises tant du côté statistique que du côté des ministères techniques. Ces diagnostics ont non seulement permis de faire ressortir les faiblesses en terme de suivi/évaluation mais ils montrent également que les ressources humaines, matérielles et financières sont nettement insuffisantes en regard de l'ampleur des tâches de suivi/évaluation à réaliser.

2.2.1 Capacités effectives versus potentielles

Les capacités du Système Statistique National (SSN)

L'identification préalable des besoins en données statistiques pour le suivi/évaluation de la pauvreté est une démarche obligatoire si l'on veut éviter de collecter et de traiter les informations de manière diffuse. A ce niveau, l'intérêt porte sur la production et la diffusion des informations sur l'état de la pauvreté. La satisfaction des besoins en la matière se fera à travers la réalisation, l'analyse et la publication d'enquêtes lourdes et légères à couverture nationale ou non. A ce titre, les enquêtes et études suivantes sont particulièrement visées comme sources d'information fiables et de portée nationale : l'analyse et la publication des résultats du 3^{ème} RGP/H; la publication annuelle des comptes économiques de la nation, l'enquête agricole nationale, le recensement général de l'agriculture, l'enquête budget/consommation des ménages (2002); l'enquête démographique et de santé, l'enquête à phase 1,2,3, sur le secteur informel; les relevés administratifs, l'enquête qualitative nationale sur la perception de la pauvreté par les ménages.

Le système d'Information et de suivi/évaluation reposera sur un dispositif qui sera alimenté par les bases de données déjà existantes et de nouvelles enquêtes et études qui seront programmées. Le système utilisera donc les enquêtes légères permanentes, les enquêtes auprès des ménages, des enquêtes lourdes et spécifiques et les relevés administratifs. A cet effet, il sera alimenté par les différents producteurs de données nécessaires pour assurer un suivi et une évaluation adéquats des aspects de la pauvreté et de son évolution.

Préalablement, il y aura lieu de renforcer les capacités su système statistique national. Une étude⁶ récente réalisée par l'Union Européenne a permis de dégager les principales

⁶ Eurostat : proposition de programme de renforcement des capacités pour le suivi de la pauvreté au Niger, version 1 mai 2002.



faiblesses du SSN du Niger. Selon ce document, le système statistique nigérien ferait face à quatre grands problèmes majeurs à savoir :

- des problèmes de gestion et d'organisation au sein de DSCN. Ceux-ci se traduisent par : (i) un déficit en ressources humaines , (ii) un budget de fonctionnement insuffisant, (iii) un manque de lien fonctionnel avec les autres structures du système statistique national et (iv) l'absence de liens hiérarchiques entre les services départementaux de la Statistique et la DSCN;
- des faiblesses dans la coordination, l'harmonisation et la concertation ce qui a pour effet d'entraîner un manque de coordination des méthodes de collecte et l'absence de discipline au niveau de la production des données;
- des problèmes de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données se matérialisant par : (i) des difficultés de collecte des données de base; (ii) une couverture insuffisante des statistiques, (iii) des doubles emplois et (iv) un manque de fiabilité et de pertinence des données;
- une couverture géographique et thématique des données insuffisante ce qui ne permet ni de comparer les données dans le temps et dans l'espace ni de capter les spécificités ou les inégalités spatiales.

En conséquence, selon cette étude, le système statistique nigérien est déficient et ne dispose pas de la capacité à répondre adéquatement à la demande d'informations qu'engendrera le suivi de la SRP. Par ailleurs, bien que des compétences existent en matière statistique, dans le domaine de l'analyse de la pauvreté, des déficits méthodologiques subsistent en raison de la nouveauté et de la complexité du cadre d'analyse.

Les capacités en suivi/évaluation des ministères techniques

Les capacités en suivi/évaluation varient beaucoup selon les ministères techniques. Par exemple, les Directions des Études et de la Programmation des Ministères de l'Éducation Nationale, du Développement Agricole ou de la Santé Publique ont acquis une certaine expérience dans le domaine de la collecte et de l'analyse des données et disposent de ressources humaines relativement qualifiées. Cela reste cependant des exemples isolés et dans la majorité des cas, les capacités en suivi/évaluation des ministères demeurent très faibles. Parmi les principaux problèmes rencontrés⁷, il y a lieu de mentionner :

- l'insuffisance des dotations en ressources humaines, matérielles et financières. Les DEP sont dans le meilleur des cas dotées de 2 ou 3 cadres permanents soutenus à l'occasion par des appelés du service civique. De plus, compte tenu des conditions de travail peu attirantes, les DEP ont des difficultés à retenir leur personnel, d'où absence de mémoire corporative. Au plan financier, les DEP n'ont pas de budget

⁷ Ces informations sont tirées en partie de l'étude "Diagnostic des capacités de suivi et évaluation des programmes et projets au Niger" réalisée en novembre 2001 par la firme Universalia.



propre et ne disposent donc pas des ressources (véhicules, carburants, etc.) nécessaires pour effectuer les missions de suivi sur le terrain. En conséquence, la supervision des projets est faite de façon irrégulière;

- un personnel peu ou pas du tout formé aux méthodes de suivi/évaluation des projets ou programmes;
- l'inadéquation des systèmes et outils de collecte de l'information sur les projets et programmes. Ceux ci sont le plus souvent archaïques et peu performants. Les méthodes de travail ne sont pas harmonisées, chaque projet produisant des informations selon un canevas différent. Les cadres de référence permettant de suivre et de comparer les résultats d'un projet dans le temps sont par ailleurs inexistantes;
- la désaffection et la faible motivation du personnel en région en raison du manque de moyens et de l'isolement du personnel par rapport à l'administration centrale. Les services déconcentrés peuvent difficilement faire leur travail de suivi des projets car les agents ne disposent ni de la formation ni des équipements nécessaires;
- le manque de coopération voire la rivalité qui existe entre les services techniques des différents ministères compliquant ainsi leur capacité à remplir leur mission.

Compte tenu de ce qui précède, Il est clair que le Niger ne dispose pas pour le moment de toutes les capacités requises pour assurer un suivi adéquat de SRP. Une mise à niveau des acteurs est nécessaire et celle ci est d'autant plus urgente que le pays devra commencer sous peu à produire ses premiers rapports d'exécution. Dans le domaine statistique, cette mise à niveau est en bonne voie puisque l'Union Européenne s'est engagée via son projet Eurostat à venir en appui au renforcement des capacités du système statistique national. Les besoins ont déjà été identifiés et un projet formulé en ce sens, en attente d'approbation par les autorités de Bruxelles. Par contre pour ce qui concerne les ministères techniques, la situation est plus problématique. En effet, en dehors d'un diagnostic général, aucune identification précise des besoins spécifiques des DEP en matière de suivi/évaluation n'a été encore faite. Cet exercice demeure à faire afin de développer dans les plus brefs délais des programmes de renforcement des capacités adéquats et pertinents.

2.2.2 Ressources effectives

Les contraintes humaines matérielles et financières sont actuellement celles qui obèrent le plus les capacités de suivi des différents ministères et services statistiques. La Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale travaille depuis près de 2 ans avec un encadrement défaillant et un personnel en sous effectif⁸. Au plan financier, le budget de fonctionnement annuel alloué à la DSCN est de l'ordre des 22 500 \$ Can. par an ce qui est nettement insuffisant pour lui permettre de réaliser son programme de travail annuel.

⁸ La DSCN ne disposerait d'aucun Ingénieur Statisticien Economiste (ISE). De même une partie des 15 ingénieurs en Travaux Statistiques (ITS) et des 38 Agents Techniciens Statistiques serait des personnels de classification inférieure ayant bénéficié de mesures de reclassement.



Chaque année des palliatifs doivent être trouvés pour maintenir la régularité de certaines enquêtes.

Pour le moment aucune dotation budgétaire spécifique n'a été allouée ni pour le fonctionnement du dispositif de suivi/évaluation ni pour la mise à niveau des capacités de suivi/évaluation des différents acteurs. De même, les coûts spécifiques additionnels relatifs aux activités de suivi n'ont fait l'objet d'aucune évaluation ni ont été pris en compte dans des prévisions budgétaires. La SRP est d'ailleurs peu explicite sur ces points quoique pour ce qui concerne la cellule de suivi, cette dernière étant intégrée au Secrétariat Permanent, l'on peut présumer que son budget de fonctionnement sera inclus dans celui de cette structure.

Pour l'heure, les seules ressources dévolues au renforcement des capacités de suivi sont celles que compte injecter l'Union Européenne pour son projet de remise à niveau du système statistique national. Ce projet qui s'échelonne sur une période de 3 ans, soit le cycle de gestion de la SRP, permettra d'injecter près de 1,9 millions d'euros pour renforcer divers services statistiques (DSCN, santé, éducation) afin qu'ils disposent des outils conceptuels et institutionnels nécessaires au suivi de la pauvreté. Toutefois, au delà de cette période, de nombreuses questions se posent d'ores et déjà quant à la capacité du budget national à prendre en charge la relève, une fois le projet terminé. Se poser cette question c'est également s'interroger sur la capacité de l'État, à doter à même son budget de fonctionnement, les ministères en ressources suffisantes afin que ces derniers puissent assumer leur part de responsabilité en terme de suivi.

2.2.3 Instrumentation

Comme dans plusieurs pays de la sous région, la culture de suivi/évaluation est peu développée au sein de l'administration nigérienne. Le plus souvent, le suivi/évaluation est apparenté à une sanction et non comme outil de prise de décision et, quand des systèmes de suivi et d'évaluation ont été mis en place pour des projets ou programmes, c'était plus souvent dans l'optique de satisfaire aux exigences des bailleurs de fonds plutôt que pour rendre compte aux autorités ou aux bénéficiaires des projets.

Dans les ministères, les instruments constitutifs du suivi/évaluation des projets à savoir: cadres logiques, bases de données, outils, procédures de suivi, cadres de référence, indicateurs de performance et d'impacts sont dans la plupart des cas inexistantes et mal maîtrisés par le personnel. En l'absence de culture de suivi/évaluation, la gestion par résultats n'est pas appliquée dans l'administration nigérienne et les responsables en charge de l'évaluation des projets et programmes manquent le plus souvent de la formation permettant de maîtriser et d'appliquer ce concept. Des efforts ont pourtant été faits par les partenaires et l'État dans ce domaine. Ainsi, le SP/DRSP a organisé au cours de l'année 2002 des sessions de formation sur l'évaluation de programme dans le contexte de la réduction de la pauvreté, mais ces efforts sont restés vains et n'ont pas été intégrés aux méthodes de travail.

Il convient de souligner à ce sujet, l'intention de la Direction du Suivi et de l'Évaluation des Projets (DSEP) de mettre en place d'un système d'information sur les programmes et projets de développement. Ce système aurait pour objectif de donner des éléments d'appréciation



sur la performance et l'impact des investissements. Des termes de référence ont été élaborés afin d'étudier la faisabilité d'un tel système.

2.3 Fonctionnalité du système

2.3.1 Architecture du dispositif

Le document complet de la SRP consacre une section au dispositif de mise en oeuvre et de suivi/évaluation de la stratégie sans toutefois rentrer dans le détail de son ancrage institutionnel ni dans la définition de son architecture et de sa composition. L'accent y est mis plutôt sur le système d'information sur la réduction de la pauvreté à mettre en place, les enquêtes à réaliser et les différents types d'indicateurs à produire. Lors du passage de la mission, les autorités nigériennes en étaient encore au stade de la réflexion quant à la configuration, composition et modalités de fonctionnement qu'il y aurait lieu de donner au dispositif de suivi de la SRP. Si la création d'une cellule de suivi/évaluation au sein du Secrétariat Permanent semblait avoir réglé la question de l'ancrage institutionnel, il n'en demeurait pas moins qu'il y avait encore des zones grises quant à la mission de cette cellule et quant à la nature des interactions qu'elle aurait à développer avec les autres parties prenantes du suivi de la SRP. Les autorités nigériennes souhaitaient engager une réflexion à cet égard et espéraient pouvoir mettre en place d'ici la fin de l'année 2002 un dispositif de suivi fonctionnel.

2.3.2 Appropriation/internalisation

La mise en oeuvre de la SRP étant relativement récente et ne concernant que les programmes et projets en cours, il est difficile de se prononcer pour le moment sur son appropriation et internalisation par les différents acteurs. Pour l'heure, ni les ministères techniques ni les représentants de la société civile n'ont adapté leurs méthodes de travail en fonction des exigences de suivi de la SRP, la plupart d'entre eux étant en position réactive.

Si dans l'ensemble les ministères prétendent avoir les capacités techniques de produire les indicateurs de suivi proposés dans la SRP, ils affirment par contre ne pas disposer des ressources humaines, matérielles et financières qui puissent leur permettant d'assumer l'effort additionnel qu'impose le suivi de la stratégie. Cette situation est d'autant plus exacerbée que :

- il n'y a eu aucune évaluation quant aux capacités des différents acteurs à assumer les tâches et responsabilités qui leurs incombent dans le dispositif de suivi;
- les besoins en terme d'information n'ont pas été encore clairement précisés: ces besoins sont nombreux et spécifiques aux différents acteurs (ministères techniques, société civile, partenaires au développement). Le plus souvent ces besoins sont d'ordres quantitatifs, toutefois aucune priorité quant à ces besoins n'a été définie par ces acteurs qui sont censés mieux connaître les secteurs dans lesquels ils interviennent;



- il n'y a encore aucun dispositif de coordination qui permette aux acteurs de se concerter et se coordonner;
- la liste des indicateurs à suivre par ministère n'est pas encore fixée de manière définitive et dans bien des cas les bases de données nécessaires au calcul de ces indicateurs ne sont pas encore disponibles⁹;
- les rôles et responsabilités des différents acteurs dans le suivi/évaluation ne sont pas précisément définis et n'ont fait l'objet d'aucun accord entre les parties prenantes;
- le type, le format, le contenu et la fréquence des rapports de suivi à produire n'ont pas été encore clairement établis.

2.3.3 Articulation entre mise en œuvre et suivi/évaluation

Les décisions prises récemment par les autorités nigériennes vont dans le sens d'une concentration tant de la mise en œuvre que du suivi de la SRP au sein du Secrétariat Permanent. Cette structure ayant fait preuve d'efficacité et ayant acquis une certaine expérience, elle serait selon les autorités nigériennes, toute indiquée pour coordonner à la fois la mise en œuvre et le suivi de la SRP. Pour ce faire, les autorités nigériennes entendent alléger l'équipe actuelle du Secrétariat Permanent au profit de la fonction suivi/évaluation.

Ce montage institutionnel a le mérite de rattacher les fonctions de suivi et d'évaluation de la SRP à un niveau décisionnel élevé puisque le Secrétariat Permanent est sous l'autorité du premier ministre. On peut donc présumer que la cellule qui sera mise en place aura tous les pouvoirs nécessaires pour mener à bien son mandat. A l'inverse, en confiant la mise en œuvre et le suivi de la SRP à la même structure, il y a un risque de perte d'objectivité et d'indépendance. Tout dépendra en fait du sens que le Secrétariat Permanent donnera au terme de « coordination de la mise en œuvre et du suivi ». S'il s'agit uniquement d'assumer un rôle de coordination, de production des rapports d'étape, de mise à jour annuelle et triennale de la SRP, le risque de conflit d'intérêt est minime. Par contre, si le Secrétariat Permanent s'implique plus directement dans les tâches de suivi et l'évaluation, les garanties d'une appréciation objective des résultats de la SRP sont plus faibles.

2.3.4 Définition des rôles

Le dispositif de suivi/évaluation de la SRP étant encore au stade de la formalisation, les rôles, fonctions et responsabilités des différents acteurs n'ont pas été encore définis. Les DEP des ministères techniques n'ont toujours pas été avisées du type d'analyse qui devront être produites alors qu'au plan statistique aucune proposition concrète ne leur a été soumise pour couvrir les besoins en information liés au suivi de la SRP dans leur champ de compétence respectif. Le document de la SRP est d'ailleurs peu explicite quant au fonctionnement du dispositif de suivi et fait seulement référence à des points focaux qui

⁹ Notamment les résultats du troisième recensement général de la population.



seront nommés dans chaque ministère sans que l'on sache très bien quel sera leur cahier des charges.

Il semble à première vue qu'il y ait, chez les responsables du Secrétariat Permanent, des difficultés à articuler une vision opérationnelle du dispositif de suivi et à délimiter les responsabilités des différentes parties prenantes. Alors que les autorités nigériennes s'apprêtent à lancer officiellement la SRP, un appui dans ce sens de la part des bailleurs de fonds serait certainement souhaitable.

2.3.5 Planification des calendriers

Aucun calendrier de travail n'a été établi et aucune directive n'a été donnée aux ministères quant à la fréquence des rapports de suivi à produire. Ces informations seront sans aucun doute progressivement mises à la disposition des différentes parties prenantes une fois la SRP lancée et le dispositif de suivi opérationnel. Il est dans l'intention des autorités nigériennes de faire une mise à jour annuelle de la SRP et de procéder à une révision triennale de la stratégie afin de lui donner un caractère dynamique. Un rapport d'étape sera également produit chaque année.

2.3.6 Rivalités

Certaines rivalités semblaient exister quant à la localisation du dispositif de suivi mais les autorités nigériennes ont récemment tranché pour son intégration au Secrétariat Permanent. Pour être efficace, ce dispositif de suivi, même si l'on ignore sa composition, devra cependant faire appel à la concertation entre plusieurs joueurs. Or au Niger, les traditions de collaboration sont très peu développées. Les différents services techniques sont jaloux de leurs prérogatives et les relations formelles d'échange des données entre ministères techniques sont pratiquement inexistantes. Ce constat s'applique également aux acteurs du système statistique national : non seulement y a-t-il absence de liens fonctionnels entre les différents membres producteurs du SNS, mais il y a également absence de dialogue entre producteurs et utilisateurs de la statistique avec pour conséquence un manque d'harmonisation des méthodes de collecte des données. Renverser cette tendance et amener les acteurs à collaborer constituera sans aucun doute un défi pour les responsables du suivi de la SRP qui auront à entreprendre un grand travail de sensibilisation sur le partage de l'information.

L'efficacité et l'efficience du système d'information sur la pauvreté dépendront incontestablement des relations fonctionnelles qu'il établira avec les autres structures productrices et utilisatrices de données statistiques. A cet égard, la structure qui sera mise en place devrait en toute logique définir le mécanisme de collaboration et de synergie avec les sources primaires de collecte, de traitement de données statistique, telles que : les départements ministériels sectoriels, les régions ainsi que les autres institutions productrices de données sur l'évolution du phénomène de la pauvreté au Niger. Cette collaboration devra évidemment s'inscrire dans l'optique d'une meilleure coordination et dans la perspective d'une amélioration du cadre et de la méthodologie des données. Dans cet esprit, l'attention devra surtout être focalisée sur le développement et le renforcement de la décentralisation



du processus de production, de traitement et de diffusion des informations statistiques sur la pauvreté

2.4 Indicateurs

2.4.1 Adéquation/fiabilité des indicateurs

La SRP a retenu plusieurs types d'indicateurs pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs. En plus d'une section spécialement consacrée à la mesure de la pauvreté monétaire, ces derniers ont été regroupés en 4 grandes catégories soit les indicateurs relatifs à : (i) la mesure de la croissance économique durable et soutenue, (ii) au développement des secteurs productifs, (iii) à l'accès des pauvres aux services sociaux de base et (iv) à la promotion d'une bonne gouvernance et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles. Cette liste n'est cependant pas définitive et de l'avis tant du Secrétariat Permanent que des bailleurs de fonds, elle reste à parfaire quant à leur nombre et à leur nature. Ainsi :

- les indicateurs retenus actuellement ne permettent pas, dans leur ensemble, d'apprécier certaines situations de pauvreté en particulier ses aspects qualitatifs tels que les causes de la pauvreté ou les conditions de l'état de pauvreté¹⁰;
- au niveau de la pauvreté monétaire, la SRP propose entre autres comme indicateurs, le revenu moyen, à savoir un indice mesuré à partir d'opérations de collecte des données très lourdes comme l'enquête budget consommation. D'une part, cet indicateur ne peut être mesuré tous les ans et d'autre part, comme toute moyenne, il ne donne qu'une vision partielle qui ne reflète pas les disparités dans les conditions de vie réelles des populations. Par ailleurs, un revenu monétaire élevé n'est pas synonyme de richesse et c'est davantage le pouvoir d'achat qui détermine la capacité des populations à satisfaire leurs besoins fondamentaux;
- en ce qui concerne les indicateurs relatifs à la croissance économique durable et ceux relatifs au développement des secteurs productifs, seuls des indicateurs spécifiques à l'agriculture et au développement rural ont été définis. Les indicateurs des autres secteurs productifs qui pourraient permettre de mesurer la capacité du pays à s'engager dans un développement économique durable ne sont pas précisés;
- pour ce qui est de la promotion de la bonne gouvernance, les indicateurs retenus (fréquence des élections, nombre de lois, nombre de règlements, etc.) sont purement quantitatifs et ne reflètent pas nécessairement des avancées dans la qualité de la vie démocratique.

¹⁰ A titre illustratif, pour ce qui est de l'accès des pauvres aux services sociaux de base, il ne s'agit pas seulement de construire par exemple une classe d'école, faut-il encore connaître les conditions dans lesquelles les enfants viennent à l'école, leurs causes d'échec ou d'abandon.



Selon la mission de supervision conjointe FMI Banque Mondiale¹¹, le noyau d'indicateur proposé dans la SRP constitue une bonne base de départ compte tenu des capacités actuelles du système statistique. Ces indicateurs devront cependant être enrichis progressivement afin d'inclure des indicateurs portant sur la productivité, l'accès au crédit, le marché de l'emploi, etc. Par ailleurs, il y aurait lieu d'introduire une plus grande désagrégation afin de mieux saisir la problématique des disparités urbain/rural et celle de l'égalité des sexes. Une des principales contraintes à la mesure des indicateurs touche à la disponibilité des données. Les bases statistiques actuelles ne permettent pas de répondre aux besoins d'analyse et de suivi de la SRP et d'autres enquêtes sont nécessaires. Les résultats provisoires (estimation des 10%) du 3^{ième} recensement général de la population sont en attente de publication et il est prévu de réaliser trois nouvelles enquêtes : la 3^{ième} enquête Démographique et de Santé, l'enquête nationale budget/consommation et l'enquête 1-2-3 sur le secteur informel qui est déjà en cours.

2.5 Interventions des bailleurs

2.5.1 Initiatives de renforcement en cours

Plusieurs bailleurs de fonds ont exprimé un intérêt pour un soutien éventuel au suivi/évaluation de la SRP notamment l'Union Européenne, la Banque Mondiale et le PNUD. À l'exception de l'Union Européenne, dont le projet déjà formulé est en attente d'approbation, ces manifestations d'intérêts n'ont pour le moment débouché sur aucune action concrète. Pour ce qui concerne le projet de l'Union Européenne, il vise principalement à renforcer le système statistique afin de le rendre apte à jouer adéquatement son rôle dans le dispositif de suivi de la SRP. Plus précisément, l'objectif global de l'intervention est de mettre en place les produits nécessaires au suivi permanent de la SRP grâce à une meilleure efficacité des structures productrices d'information. A cet égard le projet entend : (i) créer un cadre opérationnel de suivi de la pauvreté, (ii) renforcer les capacités techniques du système statistique national, (iii) accroître la couverture thématique dans les domaines prioritaires de la SRP et (iv) soutenir la réorganisation institutionnelle du SSN. Tel que formulé, le projet s'inscrit dans un processus de réhabilitation des systèmes statistiques des pays de la sous région via un programme régional (PARI II) lancé à l'initiative de l'Union Européenne. Le projet s'échelonne sur une période de 3 ans et permettra au Niger de combler de nombreux besoins et de disposer des éléments statistiques lui permettant de procéder à une revue triennale de sa SRP. Cette intervention est le résultat d'une initiative conjointe entre les autorités nigériennes et l'Union Européenne et n'est pas le fruit d'une action concertée mobilisant plusieurs bailleurs de fonds. Ces derniers attendent justement que le Gouvernement nigérien précise le type de dispositif qu'il envisage de mettre en place pour lui apporter un appui précis selon ses besoins.

¹¹ International Monetary Fund, International Development Association: Niger, Poverty Reduction Strategy Paper, Joint Staff Assessment, juin 2002.



2.5.2 *Coordination des bailleurs*

Il n'existe pas encore au Niger de cadre de concertation entre bailleurs de fonds spécifiquement mobilisés autour du suivi de la SRP. Les cadres de concertation existants sont plutôt des cadres sectoriels et ayant pour objectifs d'assurer la cohérence et la transparence des interventions dans un secteur donné. Certes, un Comité État/Donateur a été créé lors de l'élaboration de la SRP mais celui-ci a pour objectifs de servir de cadre de dialogue permanent avec les partenaires au développement et non d'instrument d'harmonisation des positions des bailleurs de fonds. Un tel cadre est cependant nécessaire pour engager un dialogue fructueux avec les autorités et surtout pour ne pas surcharger le dispositif de suivi de demandes d'informations disparates. Cette volonté de concertation et d'harmonisation des bailleurs de fonds est peu présente pour le moment au Niger mais il y faut reconnaître aussi que les conditions objectives pour que cette concertation puisse voir le jour ne sont pas présentes.



3 Bilan des forces et faiblesses

Le tableau ci-après récapitule les principaux constats qui se dégagent de l'analyse diagnostic du dispositif de suivi/évaluation de la SRP au Niger. Comme ce dispositif n'est pas encore opérationnel nous avons plutôt cherché à vérifier que les conditions requises pour sa bonne opérationnalisation sont présentes et, advenant le cas où elles ne le seraient pas d'en dégager les risques inhérents.

Il ressort de ce qui précède les principaux constats suivants :



Tableau 2

**Niger: Dispositif de Suivi/Evaluation de la SRP
Synthèse des forces et faiblesses**

Critères	Forces	Faiblesses/Risques
Participation de l'administration, de la société civile et du secteur privé	Forte au niveau de la formulation de la SRP	Au niveau de la mise en oeuvre et du suivi, le rôle des acteurs n'est pas encore défini
Intégration sectorielle	Bonne représentation	
Appropriation/Internalisation (administration, société civile, local/régional)		Au niveau de l'administration, la SRP est perçue comme un exercice imposé de l'extérieur
Architecture du dispositif de suivi	Architecture légère. Souci de s'appuyer sur ce qui existe	
Articulation entre mise en oeuvre et suivi		Les deux fonctions sont séparées mais par la même entité. Risque de conflit d'intérêt.
Définition des rôles		Rôles imprécis à tous les niveaux du dispositif.
Capacités effectives versus potentielles		Insuffisantes hormis avec certaines nuances à la DSCN et dans les ministères de la Santé, de l'Education et de l'Agriculture.
Fonctionnalité/Opérationnalité du dispositif		Pas encore défini. Risque
Ressources effectives (financières, matérielles et humaines)	Le projet Eurostat va pouvoir renflouer financièrement certaines composantes du système statistique national	Insuffisantes dans tous les ministères.
Instrumentation		Pas d'instruments définis ou élaborés. La notion de suivi est considérée négativement (sanction plutôt qu'aide à la gestion)
Existence d'une Initiative de renforcement des capacités	Pour le Système Statistique National, projet très important de renforcement des capacités financé par l'Union Européenne.	
Coordination des Bailleurs de Fonds		Collaboration insuffisante. La Banque Mondiale se situe en retrait. Pas de volonté manifeste de se concerter et d'harmoniser les approches et demandes d'information.
Adéquation, fiabilité, régularité, exhaustivité		Liste des indicateurs non définitive. Absence de critères qualitatifs.
Ancrage institutionnel	Le dispositif de suivi est sous la tutelle du Secrétariat Permanent. Plus grande	



Critères	Forces	Faiblesses/Risques
	autorité pour s'assurer de la collaboration des différents acteurs.	
Rivalités		Faible tradition de collaboration. Visions différentes quant à la localisation du dispositif de suivi/évaluation.



4 Besoins d'appui

Le bon fonctionnement d'un système d'Information et de suivi/évaluation sur la pauvreté demande la mobilisation de moyens matériels, humains et financiers importants. Ces ressources doivent être évaluées de manière précise et mises à la disposition de la structure qui sera créée à cette fin. En effet, la fonctionnalité du système et sa durabilité dépendront de la qualité des ressources humaines qui y seront responsabilisées, de l'état des équipements dont il disposera et de la capacité de mobilisation en temps opportun des ressources financières indispensables à la réalisation des différentes enquêtes. En tout état de cause, l'ensemble des moyens devra faire l'objet d'un inventaire complet à la veille de l'installation du système en question. La formation des ressources humaines se présente ici comme l'un des piliers de l'efficacité et de la durabilité du système. Elle va s'inscrire notamment dans le cadre du renforcement des capacités des ressources humaines au niveau de toutes les structures engagées dans la mise en œuvre du système d'Information et de suivi/évaluation de la pauvreté (Ministères Techniques, Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux, autres sources) en vue d'une meilleure appropriation de méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques sur le phénomène de pauvreté.

Le dispositif de suivi/évaluation de la SRP au Niger est toujours au stade de la conception et même si son ancrage institutionnel a été fixé, ses mécanismes de fonctionnement restent à préciser dans le détail. Dans cette perspective, les principaux besoins identifiés et les types d'interventions qu'il serait possible de promouvoir consisteraient principalement à appuyer les autorités nigériennes à mieux articuler leur vision et le fonctionnement de ce dispositif. Cela pourrait passer par:

L'appui à la définition et à la clarification des rôles des acteurs du dispositif de suivi

- définition des missions des acteurs du dispositif de suivi;
- élaboration du cahier des charges par acteur.

L'appui à l'appropriation de la SRP et à la dynamisation du dispositif de suivi par (i) l'administration au niveau central et régional et (ii) par les acteurs du dispositif d'appui

Dans cette perspective, les interventions suivantes pourraient être entreprises:

- prise en considération de la SRP dans la mission des différents services ministériels;
- appui à la coordination de l'action des différents acteurs du dispositif de suivi/évaluation;
- action de sensibilisation, formation et instrumentation (développement d'applications, d'outils, cadres logiques, fiches de suivi, gestion par résultats, etc.);
- renforcement des capacités humaines, matérielles et financières des DEP;



- appui à l'animation et à la concertation des acteurs du dispositif;

L'appui à la séparation des fonctions de mise en oeuvre et de suivi/évaluation : cet appui pourrait se concrétiser par :

- l'intégration d'une composante évaluation externe dans le processus de suivi/évaluation.

L'appui à la définition et à l'opérationnalisation du dispositif de suivi/évaluation de la SRP: Cela pourrait comprendre des actions du type:

- diagnostic institutionnel;
- appui au design et à la formulation du dispositif;
- appui à l'animation, formation, instrumentation et renforcement des acteurs du dispositif.

L'appui à la coordination des interventions des partenaires techniques et financiers

- aider les autorités nigériennes à promouvoir la concertation autour de la mise en oeuvre et du suivi de la SRP.

La finalisation de la liste des indicateurs de suivi

- appui à l'identification consensuelle des indicateurs de suivi de la SRP.



ANNEXE

NOYAU D'INDICATEURS POUR LE SUIVI DE LA SRP



OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE	FREQUENCE	CATEGORIE	SOURCE DES DONNEES
0.Réduire la pauvreté monétaire			
Incidence de la pauvreté	5 ans	Impact	DSCN
Profondeur	5 ans	Impact	DSCN
Sévérité	5 ans	Impact	DSCN
Indice de GINI (Revenu/Consommation)	5 ans	Impact	DSCN
Indice de GINI (Patrimoine)	5 ans	Impact	DSCN
1.Assurer une croissance économique durable et soutenue			
1.1 Établir un cadre macro-économique			
assaini et stabilisé			
Taux de croissance économique réel per capita	Annuelle	Résultat	DSCN
Taux d'investissement	Annuelle		DSCN
ICOR	5 ans	Résultat	DSCN
Solde budgétaire de base en % du PIB	Annuelle	Input	DEP/Ministère des Finances
Taux d'inflation annuel moyen	Annuelle	Input	
Non accumulation d'arriérés intérieurs ou extérieurs	Annuelle	Input	BCEAO
Ratio d'endettement	Annuelle	Input	BCEAO
Pression fiscale	Annuelle	Input	DSCN
1.2 Assurer une croissance durable de la production rurale			
Taux de croissance réel PIB agricole	Annuelle	Résultat	DSCN
Rendements par culture	Annuelle	Résultat	Direction/Agriculture
Bilan fourrager	Annuelle	Résultat	Direction/Agriculture
Prix des transactions (cultures et bétail)	Annuelle		
Pluviométrie	Annuelle	Input	Direction Météorologie
1.3 Exploiter de façon optimale les opportunités offertes par la régionalisation			



OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE	FREQUENCE	CATEGORIE	SOURCE DES DONNEES
1.4 Mettre en place une bonne politique de gestion de la dépense publique			
Allocation intra-sectorielle (% PIB)	Annuelle	Résultat	DEP/Ministère des Finances
Taux d'exécution de la dépense	Annuelle		DEP/Ministère des Finances
1.5 Promotion du secteur privé			
Part économique du secteur privé	Annuelle		
2. Développer les secteurs productifs			
2.1 le secteur rural et la sécurité alimentaire			
2.1.1 Assurer la sécurité alimentaire			
Stock disponible en céréales	Annuelle	Résultat	SAP/GC
Bilan céréalier	Annuelle	Résultat	SAP/GC
Évolution des prix des céréales	Annuelle	Input	SIM
2.1.2 Restaurer et protéger les ressources naturelles de manière intégrée			
Changement des classes d'occupation des sols	Annuelle	Impact	AGRYMET
Superficie fertile disponible/terre arable(%)	Annuelle	Impact	AGRYMET
% des règlements d'exploitation de ressources naturelles appliqués par terroir	Annuelle	Input	AGRYMET
% de ménages utilisant des sources de substitution au bois	3 ans	Input	AGRYMET
2.1.3 Réduire les fluctuations et accroître les revenus des populations			
Revenus moyens des ménages	3 ans	Résultat	DSCN
Part des transferts dans le revenu du ménage	3 ans	Input	DSCN
% d'individus du ménage exerçant une activité génératrice de revenus	Annuelle	Résultat	
Taux de pluri-activités	Annuelle	Résultat	
Gestion du temps de travail dans le ménage	Annuelle	Résultat	



OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE	FREQUENCE	CATEGORIE	SOURCE DES DONNEES
Taux d'accès à la terre (forme de propriété)	3 ans	Input	
2.2 Les infrastructures, les mines et l'énergie			
Nouvelles pistes rurales construites	3 ans		
Routes entretenues (bitumées et en terre)			
2.3 Le secteur privé, le tourisme et l'artisanat	Annuelle	Input	
Volume des crédits net à l'économie (hors État) / PIB	Annuelle	Résultat	DSCN
Dépôts bancaires / PIB	Annuelle	Résultat	
Crédit en souffrance / crédit net à l'économie (hors État)	Annuelle	Input	
Nombre de ménages ayant un compte	Annuelle	Input	
Nombre de sociétaires des SFD	Annuelle	Input	
3. Garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base			
3.1 Éducation			
3.1.1 Scolarisation universelle			
Taux brut de scolarisation	Annuelle	Résultat	DEP/Éducation
Taux d'inscription au CP1	Annuelle	Résultat	DEP/Ministère de l'Éducation
Taux de survie en 5ème année d'études	Annuelle	Résultat	nationale
Espérance de vie scolaire	Annuelle	Résultat	
3.1.2 Accessibilité à l'éducation de base			
% d'élèves du primaire parcourant plus de 3km/l'école	Annuelle	Input	
Coût moyen de la scolarité dans le primaire supporté par le ménage	Annuelle	Input	
Part du budget appliquée aux structures les plus déconcentrées	Annuelle	Input	
Contribution financière de la communauté/l'école (%)	Annuelle	Input	
Indice de satisfaction/l'école	Annuelle	Résultat	
Ratio livre/l'école	Annuelle	Input	
Nombre de jours de postes vacants (enseignants du primaire)	Annuelle	Input	



OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE	FREQUENCE	CATEGORIE	SOURCE DES DONNEES
3.1.3 Promouvoir l'enseignement scientifique et technologie	Annuelle	Résultat	
3.1.4 Éducation non formelle et lutte contre l'analphabétisme	Annuelle	Input	
Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et +)	Annuelle	Input	Direction/Alphabétisation-DSCN
3.2 Eau et assainissement	Annuelle	Résultat	
3.3 Santé/VIH/Sida			
3.3.1 Accroître la couverture sanitaire			
Rayon d'action d'un centre de formation sanitaire	Annuelle	Résultat	DSCE ex-SNIS
Coût des actes médicaux	Annuelle		
Taux d'utilisation des formations sanitaires	Annuelle		
3.3.2 Accroître la couverture vaccinale			
Taux de couverture vaccinale (0-59 mois, 0-24 mois, 0-11 mois)	Annuelle		DSCE ex-SNIS-EDSN-MICSS
BCG			
DTCoq polio			
Rougeole			
Fièvre jaune	3 ans	Résultat	
VAT	3 ans	Résultat	
3.3.3 Réduire la mortalité maternelle et infanto-juvénile	Annuelle	Résultat	
Taux de mortalité infantile	3 ans		EDSN-MICSS
Taux de mortalité juvénile	3 ans		
Taux de mortalité maternelle	3 ans		
Taux d'accouchement assisté	Annuelle	Résultat	
Taux d'accès aux soins obstétricaux d'urgence	Annuelle	Input	
3.3.4 Améliorer l'accessibilité équitable aux soins et services à tous les niveaux du système			
Taux de morbidité	Annuelle	Résultat	EDSN/MICSS
Coût moyen des actes médicaux	Annuelle		
Taux de rupture en médicaments génériques	Annuelle		



OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE	FREQUENCE	CATEGORIE	SOURCE DES DONNEES
% des formations sanitaires satisfaisant aux normes en personnel	Annuelle		DSCE ex-SNIS
Indice de satisfaction des utilisateurs des services de santé	Annuelle		
3.3.5 Éliminer la poliomyélite			
3.3.6 Lutter contre le VIH/Sida			
Taux de séroprévalence	Annuelle		DSCE ex-SNIS
Taux de létalité dû au Sida	3 ans		
3.3.7 Santé de la reproduction			
Taux de prévalence contraceptive chez les femmes en âge de procréer	Annuelle	Résultat	
3.4 Garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement			
Taux de couverture en eau potable	Annuelle	Résultat	Ministère de l'Hydraulique
Rayon de couverture en eau potable	Annuelle	Résultat	Ministère de l'Hydraulique
Taux de couverture par point d'eau	Annuelle	Résultat	Ministère de l'Hydraulique
Rayon de couverture par point d'eau	Annuelle	Résultat	
taux de réalisation de mini adduction d'eau potable	Annuelle	Input	Ministère de l'Hydraulique
Taux de couverture en assainissement	Annuelle	Résultat	Ministère de l'Hydraulique
3.5 Développement urbain			
3.5.1 Améliorer les conditions d'habitat des populations	Annuelle	Résultat	
3.5.2 Améliorer et assainir l'environnement urbain	Annuelle	Résultat	
3.6 Sécurité alimentaire et équilibrée nutritionnel			
Insuffisance pondérale (0-5 ans)	3 ans		EDSN
Taux de malnutrition des femmes en âge de procréer	3 ans	Résultat	
4. Promouvoir la bonne gouvernance et renforcer les capacités humaines et institutionnelles			
4.1 La promotion de la bonne gouvernance			



OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE	FREQUENCE	CATEGORIE	SOURCE DES DONNEES
Degré de prise de conscience de l'État de droit	Annuelle	Résultat	
Fréquence des élections	Annuelle	Résultat	
Nombre de lois de règlement	Annuelle	Résultat	
Nombre de contrôles commandités par la cours des comptes	Annuelle	Résultat	
% de marchés passés dans des conditions régulières	Annuelle	Résultat	
Taux de couverture en instruments judiciaires	Annuelle	Résultat	
Taux d'utilisation des services judiciaires	Annuelle	Résultat	
% de ménages disposant d'un moyen d'information	Annuelle	Résultat	
4.2 Transparence et la lutte contre la corruption			
Nombre de cas de corruption porté en justice	Annuelle	Résultat	
4.3 Renforcer les capacités humaines et institutionnelles			
4.4 Le développement des technologies de l'information et de la communication			

Source : SRP complète, janvier 2002 & Proposition de programme de renforcement des capacités pour le suivi de la pauvreté au Niger, Rapport Technique version 2 du 21 janvier 2002 réalisée par Abdou Abdallah, consultant CESD Communautaire

